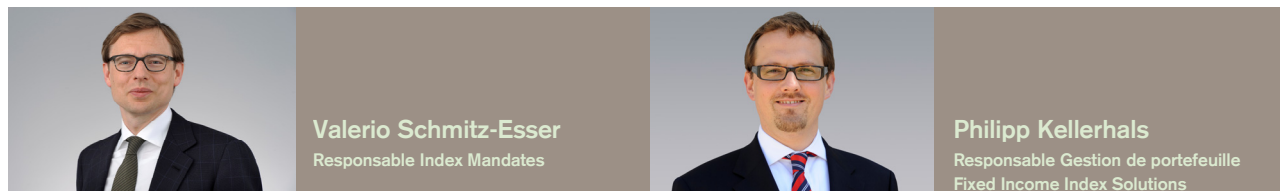


Index Mandates – Lettre d’information n° 5

Extensions et optimisations dans le domaine obligataire



Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons de nouveau élargi notre offre destinée aux clients institutionnels en Suisse. Cinq nouveaux fonds en obligations complètent ainsi avec succès notre famille de fonds Credit Suisse Institutional Fund (CSIF). Le nombre de sous-fonds indiciels de ce fonds à compartiments multiples passe ainsi à 56. Globalement, le Credit Suisse gère 74 milliards de CHF en portefeuilles indiciels.

Le Credit Suisse fait partie des principaux promoteurs de portefeuilles indiciels en Suisse. A ce titre, nous travaillons constamment à étendre et améliorer notre offre. Cette démarche concerne aussi bien les produits que les techniques utilisées dans la gestion de portefeuille.

Dans cette lettre d’information, nous vous informons des nouveautés concernant notre gamme de produits et nos systèmes.

Lancement du CSIF Switzerland Bond Index Domestic AAA-BBB Blue

Le 18 janvier de cette année nous avons lancé le nouveau fonds **CSIF Switzerland Bond Index Domestic AAA-BBB Blue**. Le volume de ce fonds s’élève déjà à 160 millions de francs suisses. Il reproduit le Swiss Bond Index (SBI) Domestic AAA-BBB avec une méthode d’optimisation largement étayée. L’ajout de «Blue» signale un fonds dont le contrat de fonds de placement interdit le prêt de titres.

Autorisation d’autres sous-fonds par la FINMA

Le 19 mars 2012, la FINMA a autorisé quatre autres fonds en obligations.

Le nouveau fonds **CSIF Switzerland Bond Index Foreign AAA-BBB Blue** complète notre offre de fonds obligataires indiciels en CHF. Les fonds sur les indices SBI Foreign et Domestic nous permettent une pondération individuelle des emprunteurs suisses et étrangers dans un portefeuille obliga-

taire en francs suisses. Dans le contexte actuel de marché, il est particulièrement intéressant d’intégrer des emprunteurs étrangers. Par rapport aux suisses, ceux-ci présentent en effet une durée plus courte et une rémunération nettement plus élevée.

	Duration En années	Rendements en %	Performance YTD en %
SBI AAA-BBB Foreign	4,7	1,62	2,03
SBI AAA-BBB Domestic	6,7	0,97	0,62

Source: Credit Suisse, état au 28.02.2012

Les nouveautés en bref

- Lancement du CSIF Switzerland Bond Index Domestic AAA-BBB Blue
- Autorisation des sous-fonds suivants par la FINMA:
 - CSIF Switzerland Bond Index Foreign AAA-BBB Blue
 - CSIF Bond Corporate World ex CHF Index Blue
 - CSIF Bond World ex CHF Fiscal Strength Index Blue
 - CSIF Bond EUR Fiscal Strength Index Blue
- Premiers indices à pondération fondamentale
- Introduction de Barclays Point pour la gestion de portefeuille et le contrôle des risques des portefeuilles obligataires

Le nouveau fonds **CSIF Bond Corporate World ex CHF Index Blue** permet un pilotage individuel de la part des obligations d’entreprise dans un portefeuille obligataire international diversifié en devises. Avec la problématique persistante de l’endettement de nombreux pays, l’intégration d’obligations d’entreprise prend tout son sens.

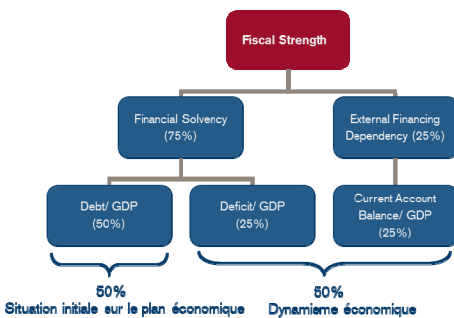
La part pondérée par le marché des obligations d’entreprises dans Barclays Global Aggregate Index, largement diversifié, atteint actuellement environ 16%. Dans l’environnement actuel de taux bas, la valorisation avantageuse des obligations d’entreprise parle en faveur d’une surpondération, en raison des bons résultats des entreprises, du succès des

programmes de réduction des coûts et de la détente sur les valeurs financières.

Premiers fonds sur des indices à pondération fondamentale

Avec les deux nouveaux fonds **CSIF Bond World ex CHF Fiscal Strength Index Blue** et **CSIF Bond EUR Fiscal Strength Index Blue**, nous élargissons notre offre de fonds d'obligations souveraines à pondération fondamentale.

Ces indices se distinguent par une construction indiciaire prévisionnelle. Le poids indiciaire d'un Etat n'augmente pas automatiquement avec son endettement. Des facteurs de pondération augmentent le poids des emprunteurs stables et réduisent celui des émetteurs plus faibles. Le Credit Suisse propose ainsi dans le domaine obligataire une solution alternative aux indices pondérés par la capitalisation boursière. Dans les nouveaux fonds, le Credit Suisse reproduit les indices Barclays Capital Fiscal Strength, qui procèdent à un ajustement du poids des pays en fonction de la dette publique, du déficit net et du solde de la balance courante. Le fait de se limiter à ces trois facteurs assure la transparence et la facilité dans la construction de l'indice.



Source: Barclays, Credit Suisse, Avril 2012

Disclaimer:

Le présent document est publié par la Credit Suisse SA exclusivement à titre d'information et à l'usage des personnes auxquelles il est destiné. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Le présent document a été conçu à des fins de marketing et n'est pas le résultat d'une analyse financière ou d'une recherche. Il n'est donc pas soumis aux «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» établies par l'Association suisse des banquiers. Les exigences légales en matière d'indépendance de l'analyse financière et les restrictions au négoce avant la publication de l'analyse financière ne s'appliquent donc pas à ce document. Bien que les informations aient été obtenues et reposent sur des sources que la Credit Suisse SA considère comme fiables, leur exactitude et leur exhaustivité ne sauraient être garanties. Ce document n'est pas approprié pour être utilisé à des fins fiscales. Conformément aux Conditions générales de la banque, toute objection doit être soumise dans le délai d'un mois. La Credit Suisse SA se réserve le droit de procéder à des corrections. Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent aucune garantie de rendements futurs. Les informations relatives à la pondération des prix du marché, etc. pour les titres en particulier sont basées sur des données de marché issues du passé et peuvent changer à tout moment. Les évaluations contenues dans ce rapport ne constituent pas une offre d'acheter ou de vendre des produits de placement aux cours estimatifs indiqués. Les cours de clôture peuvent s'écarter des données d'évaluation contenues dans ce rapport et notamment être sujets à des escomptes de liquidité et/ou de risque. Pour certains instruments de placement et notamment pour les véhicules de placement alternatifs, les valeurs nettes d'inventaire officielles peuvent être obtenues seulement à certaines dates. Dans ces cas, le présent rapport peut se référer à des estimations (internes) en lieu et place des valeurs nettes d'inventaire officielles. Les clients bénéficiant d'un tarif individuel doivent prendre note du fait que les chiffres de performance n'incluent pas les commissions de gestion et d'administration et les clients au bénéfice de la commission forfaitaire doivent prendre note que les chiffres de performance n'incluent pas la commission forfaitaire. Il arrive que la Credit Suisse SA reçoive de bonifications, des frais, des commissions, des remboursements, des suppléments ou d'autres prestations monétaires ou non monétaires (l'ensemble étant désigné collectivement par « rémunérations ») en relation avec des prestations fournies, qui viennent s'ajouter à sa rémunération. Les intérêts de la Credit Suisse SA peuvent dès lors entrer en conflit avec ceux des investisseurs. La liste des «Rémunérations» et le «Résumé de la Global Policy sur la détection et la gestion des conflits» de la Credit Suisse SA contiennent des indications détaillées concernant ces rémunérations et les conflits d'intérêts potentiels. Ces deux documents ainsi que d'autres renseignements détaillés concernant ces rémunérations peuvent être obtenus sur demande auprès du relationship manager. Les mandats de gestion de fortune et/ou les produits de placement qui sont utilisés dans le cadre de ces mandats (p. ex. les instruments alternatifs, les produits structurés et les dérivés financiers) peuvent présenter un certain degré de complexité et un risque élevé ou être exposés à des fluctuations boursières. Ce document est distribué par Credit Suisse SA, Zurich, une banque régulée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. Il ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant de recevoir de telles informations du fait de leur nationalité ou de leur domicile. Par ailleurs, il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ce document ou une copie de celui-ci aux Etats-Unis ou de le remettre à une personne US (au sens de la Regulation S du US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). Il en va de même pour toutes les autres juridictions à moins que cela ne soit compatible avec le droit applicable.

Le produit décrit est un fonds à compartiments multiples de droit suisse de la catégorie «Autres fonds en placements traditionnels» destinés aux investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10, al. 3 et 4 LPCC. Il est expressément stipulé que le présent document ne s'adresse pas aux particuliers ou aux personnes auxquelles il est interdit d'accéder à de telles informations. Le contrat de fonds de placement peut prévoir en outre des restrictions supplémentaires relatives aux investisseurs pour certains sous-fonds ou pour certaines classes de parts. Le contrat de fonds et le rapport annuel sont disponibles gratuitement auprès de Credit Suisse Funds AG, Zurich, et de toutes les banques de Credit Suisse AG en Suisse.

Copyright © 2012 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.

Index Mandates – Lettre d'information n° 5

Nouveau logiciel pour la gestion des portefeuilles obligataires

Le 19 mars, nous avons introduit Barclays Point comme système de gestion de portefeuille pour tous les portefeuilles obligataires indiciaires. Le nouveau système offre un modèle de risque précis et adapté aux différents segments du marché, des rapports sur mesure et une analyse complète de l'attribution de la performance. Les investisseurs dans tous les portefeuilles obligataires indiciaires profitent ainsi d'un meilleur contrôle des risques et d'une reproduction plus précise de l'indice de référence choisi.

Les principaux avantages de Barclays Point en bref

- Analyse des risques affinée et mondiale
- Meilleure représentation des différents facteurs de risque
- Excellence de la qualité et de la couverture des données
- Fonctionnalités de hedging étendues (durée et devise)
- Analyse détaillée de l'attribution de la performance
- Rapidité de rendement des processus
- Elaboration flexible et rapide de propositions alternatives de benchmarks adaptés aux souhaits spécifiques des clients
- Comparaison de différentes propositions de benchmarks (dont back testing et stress testing)